

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 04662
Numéro SIREN : 884 180 811
Nom ou dénomination : 2M RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2021 sous le numéro de dépôt 39866

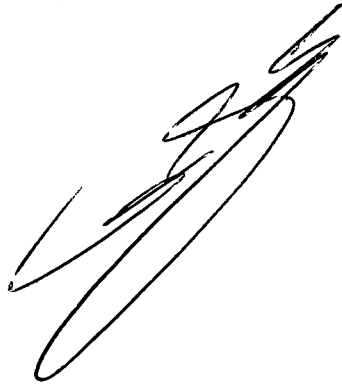
3926
12 NOV. 2021

2M RENOVATION

Numéro SIRET : 88418081100017

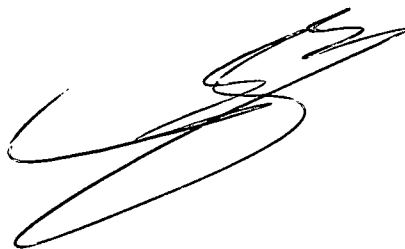
du 01/06/2020 au 31/12/2020

2M RENOVATION
6 chemin des Groux 93130 Noisy le Sec
884 180 811 R.C.S. Bobigny
Fixe : 09 83 96 73 76



Sommaire

Bilan	1
<i>ACTIF</i>	1
<i>Actif immobilisé</i>	1
<i>Actif circulant</i>	1
<i>PASSIF</i>	2
<i>Capitaux Propres</i>	2
<i>Provisions pour risques et charges</i>	2
<i>Emprunts et dettes</i>	2
Compte de résultat	3
Liasse 21 IS RS	5



Bilan

Présenté en Euros


ACTIF	du 01/06/2020 au 31/12/2020 (07 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	25 174	575	24 599		24 599
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2		2		2
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	50		50		50
TOTAL (I)	25 226	575	24 651		24 651
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	360		360		360
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 053		8 053		8 053
. Autres	670		670		670
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	10 583		10 583		10 583
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	2 360		2 360		2 360
TOTAL (II)	32 026		22 026		32 026
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	47 252	575	46 677		46 677



Bilan (suite)

Présenté en Euros

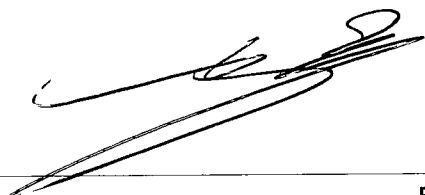
PASSIF	du 01/06/2020 au 31/12/2020 (07 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 000		2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	11 408		11 408
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	13 408		13 408
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	9 680		9 680
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	3 669		3 669
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 669		12 669
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	24		24
. Organismes sociaux	10		10
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 152		2 152
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	0		0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 066		5 066
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	33 270		33 270
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	46 677		46 677



Compte de résultat

Présenté en Euros


	du 01/06/2020 au 31/12/2020 (07 mois)			Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	55 666		55 666		55 666	N/S
Chiffres d'affaires Nets	55 666		55 666		55 666	N/S
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			1		1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			55 667		55 667	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			40 311		40 311	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			364		364	N/S
Salaires et traitements			30		30	N/S
Charges sociales			14		14	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			575		575	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			785		785	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			42 080		42 080	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			13 587		13 587	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés			27		27	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			27		27	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-27		- 27	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			13 560		13 560	N/S



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/06/2020 au 31/12/2020 (07 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 152		2 152	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	55 667		55 667	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	44 259		44 259	N/S
RESULTAT NET	11 408		11 408	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Liasse 21 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>2M RENOVATION</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>6 CHEMIN DES GROUX 93130 NOISY-LE-SEC</u>						
SIRET <u>8 8 4 1 8 0 8 1 1 0 0 0 1 7</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>0 7</u>				Durée de l'exercice précédent * <u> </u>		
				Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>		
ACTIF						
				Brut 1		
				Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010 014	012 016		
	Immobilisations corporelles *		028	030	24 599	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	52	
	Total I (5)			044	048	24 651
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068 072	070 074	9 083	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	10 583	
	Charges constatées d'avance *		092	094	2 360	
Total II			096	098	22 026	
Total général (I + II)			110	112	46 677	
PASSIF						
				Exercice N 1		
				NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	
	Écarts de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées *				130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131)	132	
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	
	Provisions réglementées				140	
Total I					142	
Provisions pour risques et charges			Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N.)		169	3 669)	172	
	Produits constatés d'avance				174	
Total III					176	
Total général (I + II + III)					180	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-5D

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (art. 912-912bis de l'annexe I du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		2M RENOVATION		Neant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/11/2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218	55 666	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					240	1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						242	55 667	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					244		
	Variation de stocks (marchandises) *					246		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					248		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail - mobilier - immobilier)					242	40 311
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)			243		244	364
	Remunerations du personnel *					250	30	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	14	
	Dotations aux amortissements *					254	575	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)			259		262	785	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	42 080	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	13 587	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	27	
Produits exceptionnels (IV)						280		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))			347		300		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D))			348				
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				406	2 152	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	11 408	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	11 408	314		
Reintégrations	Rémunerations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 152			
	Divers * (dont intérêts excédentaires des cptes-cds d'associés)	347		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248	340	784
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))			249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Deductions	Entreprises nouvelles (14 septies)	986		ZFU - TF (14 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (14 septies)	981		JFI (14 septies A)	989			
	ZRD (14 terdecies)	127		ZRR (14 quaterdecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 14 duodecies)	991						
	ZFANG (14 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 14 undecies)	992		Zone de développement prioritaire (14 bisdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Deduction exceptionnelle Art 39 bis A	655		Deduction exceptionnelle Art 39 bis A	643			
	Deduction exceptionnelle Art 39 bis B	645		Deduction exceptionnelle Art 39 bis B	647			
	Deduction exceptionnelle Art 39 bis D	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies 1)	641			
Deduction exceptionnelle Art 39 bis E	990		Deduction exceptionnelle Art 39 bis E	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	14 344	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Déficits antérieurs reportables *		(dont imputés sur le résultat)					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	14 344	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Cumulation obligation article 912 septies
A bis du Code général des impôts

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Immobilisations incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits transférés de plein droit (article 209-11-2 du CGI)	982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	960		
Total des déficits restant à reporter	970		

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 3 397
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 6 366
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues avant donne droit à la réduction d'impôt prévue au I de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise 2M RENOVATION Néant *

Exercice ouvert le 13/06/2020 et clos le 31/12/2020 Données en nombre de mois 0 7

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376	0,20
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
-----------------------------	-------------------------------	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
--	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input type="checkbox"/> 020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022 Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026
Période de référence	024 / / 160 / /
Date de cessation	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 8 4 1 8 0 8 1 1

Dénomination de l'entreprise

2M RENOVATION

Adresse (voie)

6 CHEMIN DES GROUX

Code postal

93130

Ville

NOISY-LE-SEC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

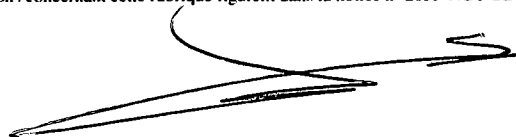
Titre (2) M Nom patronymique MEDAFOUS Prénom(s) MAHMOUDNom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 100Naissance: Date 18/01/1972 N° Département 99 Commune AGA Pays EGYPTEAdresse : N° 12 Voie RUE DE LA COURNEUVECode Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCETitre (2) M Nom patronymique BRAYEK Prénom(s) MOHAMEDNom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 100Naissance: Date 04/02/1970 N° Département 99 Commune TULLIS Pays TUNISIEAdresse : N° 17 Voie RUE LEAUX LAURESCode Postal 93130 Commune NOISY LE SEC Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C G I)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

31/12/2020

SIREN

8 8 4 1 8 0 8 1 1

Dénomination de l'entreprise

2M RENOVATION

Adresse (voie)

6 CHEMIN DES GROUX

Code postal

93130

Ville

NOISY-LE-SEC

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

BAGIE Esperts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		N° 2065-SD 2021	
Exercice ouvert le 13062020 et clos le 31122020		Régime simplifié d'imposition <input checked="" type="checkbox"/> X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société 2M RENOVATION 6 CHEMIN DES GROUX 93130 NOISY-LE-SEC		Adresse du siège social:	
SIRET 88418081100017		Mét:	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées CONSTRUCTION MAISON		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %
Bénéfice imposable à 15 %		14 244	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values		Déficit	
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octes A <input type="checkbox"/>	
Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		SAGE	
OUI <input checked="" type="checkbox"/> X NON <input type="checkbox"/>		Si oui, indication du logiciel utilisé	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EC FINEXO 115 AVENUE DE MALAKOFF 75016 PARIS Tél. 0184202017		Tél.	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Date 04042021 Lieu NOISY-LE-SEC	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire Président BRAYEK Mohamed	
Signature		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :			



2021 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes). (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer sur un feuillet séparé l'identification opération par opération du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits charges et/ou capacités de déduction et le montant

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2021)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

2M RENOVATION 6 CHEMIN DES GROUX 93130 NOISY-LE-SEC
88418081100017
4120A

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	14 344
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	22 237
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	14 344
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
Total lignes h à k		14 344

l **III. Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

(0)

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

